



* PLANETE

Chaud, chaud devant !

Le Directeur du CERN (Centre Européen pour la Recherche Nucléaire, Mr. Rubbia) a indiqué devant les participants au Symposium Economique de Davos, fin janvier, que "si l'on pouvait faire face efficacement au trou constaté dans la couche d'ozone et aux dépôts d'acides sur les sols, les lacs et les arbres, on aura de plus en plus de mal à lutter contre l'effet de serre".

D'après ce Prix Nobel de physique, le réchauffement de la terre -"qui en a vu d'autres : il y a 14 000 ans, la terre s'est réchauffée de 3 à 5 degrés sans provoquer de désastre écologique" (à voir ! ça a tout de même fait drôle aux chasseurs de rennes du Paléolithique supérieur et modifié radicalement les écosystèmes...; il y a aussi eu du flou dans les phylums et dans les civilisations ou les industries...) " -ne débouchera pas sur une catastrophe, mais entraînera une modification des sources d'énergie et des changements dans l'agriculture mondiale comme la désertification de certains pays ou une évolution climatique pointue pour certains autres (l'URSS, la Finlande, l'Islande et une partie du Japon, Hokkaido).

Il n'y aurait donc pas de raison d'entretenir de crainte, mais il faudrait prendre quelques précautions élémentaires et notamment réduire les émissions de gaz carbonique.

Pour sa part le chef du centre d'étude analytique de l'Institut de Recherches Spatiales de l'URSS, a fait remarquer "que la Terre a déjà connu des réchauffements de température de l'ordre de 10 degrés et que les plantes et les animaux ont survécu", précisant ensuite "qu'alors il n'y avait pas d'êtres humains"...

D'après AFP Sciences du 2 février 1989

Flambée d'expériences passionnantes en vue ..., comme a dû penser CRO-MAGNON.



courrier de la cellule environnement n°7
LES BREVES DE LA CELLULE - Avril 89

* PLANETE

Sens, Science et Croissance

Les 900 délégués du Symposium Economique International de DAVOS, sont tombés d'accord pour annoncer que le monde entrait dans une nouvelle phase de croissance économique à long terme fondée sur les progrès de la science -et entre autres, des connaissances en matière d'écologie... et de la technologie- et prenant en compte l'environnement. Impératif fondamental, a dit R. Barre, si l'on veut générer une croissance à long terme.

On y aurait même convenu que si "autrefois, l'écologie était synonyme de croissance ZERO", c'était peut-être un peu parce que "le développement économique se faisait à n'importe quel prix".

Parmi les autres impératifs : investir dans l'éducation, assurer la diffusion des connaissances sans frein,...

D'après AFP Sciences du 2 février 1989.

*EUROPE

Pour quelques lacto-dollars de plus

Si le groupe américain Monsanto a l'intention de développer en Europe ses activités dans le domaine des biotechnologies, il s'interroge sur l'accueil qui lui sera réservé, compte tenu de la nature controversée du sujet. Ses inquiétudes concernant notamment l'aspect législatif et réglementaire, le groupe a effectué une tournée des pays européens : Belgique, Grande-Bretagne, République Fédérale d'Allemagne, Espagne, Italie, France,... Au programme : des rencontres politiques avec des parlementaires européens, les ministres français de l'Agriculture et de la Recherche. L'enjeu n'est pas mince, puisqu'il s'agit de préparer un investissement de l'ordre de 100 millions de dollars.

Monsanto, qui investit dans les sciences de la vie la moitié de son budget de recherche, estime qu'il gagnera de l'argent à partir de 1991 dans la santé animale, et à partir de 1993-1994 dans l'agriculture.

A l'heure actuelle, Monsanto produit déjà en Autriche la BST (Bovine SomatoTropin, protéine qui accroît le rendement des vaches laitières), qu'il pense mettre sous peu sur le marché européen. Cette première introduction sera suivie de celle de la PST (qui agit sur la viande porcine). La diffusion de produits permettant de modifier le patrimoine génétique des plantes est prévue à plus longue échéance. En France, Monsanto a déjà quatre usines et deux centres techniques et partage deux sociétés de recherche, l'une avec SANOFI pour les médicaments, l'autre avec une coopérative agricole pour les variétés hybrides de blé.

D'après AFP-Sciences du 10 Octobre 1988.

* FRANCE

Bretagne, zone sensible

La Bretagne, sur 1,9 millions d'hectares de SAU (Surface Agricole Utile), supporte 3 millions de bovins, près de 6 millions de porcs et environ 80 millions de volailles. Si l'on se réfèrait au projet de directive de la CEE, et si toute la Bretagne était classée en "zone sensible", la surface de SAU nécessaire pour "écouler" par fertilisation des sols, les déjections de ces cheptels serait d'environ 1,6 millions d'hectares.

Quand on sait qu'il existe en Bretagne de vastes zones où la densité d'animaux est très faible, on imagine les problèmes qui vont se poser dans les zones à forte concentration d'élevage (zones qui devront logiquement être classées "zones sensibles") pour atteindre les normes préconisées par la CEE.

* FRANCE

Les charmes discrets des bords des routes

Un colloque qui s'est tenu dans l'Est de la France, en octobre dernier, a dressé un bilan des expériences de gestion et d'utilisation des "dépendances vertes" des routes et autoroutes. Il a confirmé que soumis à une gestion extensive, les accotements routiers pouvaient jouer un rôle significatif comme milieu d'accueil pour la faune et la flore...

D'après Naturopa - Conseil de l'Europe - Novembre 1988.

Toute proportion gardée, entre le plomb champêtre et les hydrocarbures bucoliques...

* NORVEGE

Loup, y seras-tu ?

Les modifications du milieu naturel mettent en danger de nombreuses espèces animales de Norvège. Un rapport publié par la Direction de la Gestion de la Nature fait état de 5 espèces menacées d'extinction (le loup et quatre oiseaux dont le faucon pèlerin et la petite oie) et de 24 espèces en danger (dont la loutre, l'aigle royal et le glouton). Seule la préservation de leurs biotopes de vie pourrait permettre aux Norvégiens de conserver ces espèces.

D'après Naturopa - Conseil de l'Europe - Novembre 1988.

* R.F.A.

Buvez, recyclez...

A partir du 1er mars 1989, les détaillants et fabricants sont obligés de reprendre et de recycler toutes les bouteilles en plastique contenant entre 20 cl et 2 litres d'une boisson alimentaire.

Cette mesure répond aux soucis des écologistes, mais tient également compte de l'augmentation du coût d'élimination de ces emballages.

En ce qui concerne les eaux minérales, la décision ne s'appliquera qu'en mars 1990 ; l'Allemagne importe l'essentiel de sa consommation...

D'après Presse-Environnement du 6 décembre 1988.

* FRANCE

Poisson défendu...

L'arrêté du 8 décembre 1988 a mis à jour la liste des espèces de poissons protégées sur le territoire national. Désormais, il est interdit d'altérer les biotopes et les lieux de reproduction d'espèces comme l'aloise feinte, la grande alose, les corégones, l'omble chevalier, le saumon atlantique,... ou d'en détruire les oeufs (Journal Officiel du 22 décembre 1988).

D'après Presse-Environnement du 6 décembre 1988.

* POLOGNE

Zlotys en fumée...

Un polonais sur trois et 10% du territoire sont "écologiquement sinistrés, et cet environnement qui ne cesse de se dégrader a des conséquences néfastes sur la santé des populations" et cause "des pertes à l'économie nationale estimées à des milliards de Zlotys" (6 Frs égalent environ 500 Zlotys)... D'après l'Académie Polonaise des Sciences, 27 régions des 49 que compte la Pologne sont touchées ; elles se situent essentiellement autour de bassins industriels ou miniers (Haute-Silésie, régions de Katowice et Wroclaw), où la pollution de l'air et des eaux se situe déjà bien au-delà des seuils critiques. Quant aux forêts et aux terres cultivables, elles sont déjà très endommagées par les pluies acides...

D'après AFP Sciences du 1er décembre 1989.

* LA REUNION

Home, sweet home !

Il ne restait plus à La Réunion que trois malheureux plants de *Ruiza cordata*, autrement dit Bois de senteur blanc, un petit arbuste indigène. L'espèce, malmenée par les défrichements, les incendies et les cueillettes, allait disparaître...

Plusieurs centaines de plants ont été réintroduits en décembre dernier, dans différents sites de l'île. Par bouturage, puis par fécondation artificielle, les chercheurs du Conservatoire Botanique de Brest ont obtenu plusieurs centaines de graines et 500 plants d'une pureté génétique au-dessus de tout soupçon. Les plants grandissent aujourd'hui sous le soleil de leur mère patrie.

L'opération représentait une première dans le domaine de la réintroduction d'une plante dans son milieu d'origine. Devant la menace qui pèse sur des centaines d'autres espèces du territoire français, cette façon de faire peut constituer un bon outil de restauration d'écosystèmes qui à terme peuvent se révéler au centre d'enjeux économiques insoupçonnables : le patrimoine végétal est, dans sa diversité, un véritable gisement de matières premières pour l'agriculture, les forestiers et diverses industries comme celle des produits pharmaceutiques...

D'après AFP Sciences du 1er décembre 1988.

* BRESIL

La Constitution au service de l'environnement

Dans la nouvelle constitution brésilienne du 5 octobre 1988, une large place est faite à la protection de l'environnement. L'article 225 précise que "tout le monde a le droit à un environnement écologiquement équilibré. Il incombe au pouvoir public et à la collectivité le devoir de le défendre et de le préserver pour les générations présentes et futures".

Tout est prévu : le contrôle des manipulations génétiques, la protection de la diversité, la mise en place d'espaces protégés, la réalisation d'études d'impact avant toute installation d'industries à risques, etc.

D'après Presse-Environnement du 23 décembre 1988.

"Jeudi 22 décembre 1988, Francisco Mendes a été abattu. Symbole de la défense de l'Amazonie brésilienne, il proposait la création de zones protégées administrées par les communautés d'exploitants de caoutchouc que les grands propriétaires cherchent à expulser. Combien faudra-t-il de crimes pour que la forêt amazonienne cesse de partir en fumée, à tel point que l'aéroport de Santarem est souvent fermé par manque de visibilité ?"

Extrait de "L'écologie assassinée", J.C. OPPENEAU - POURQUOI ?
n° 242-Février 1989, p. 9-11.

L'enfer vert tourne à la série noire....

* EUROPE

ARRIVEDERCHO ? Ambiente mi amore

Le commissaire italien aux communautés, Carlo Ripa di Meana, a été chargé du dossier "Environnement" dans le nouveau "gouvernement" européen de Jacques Delors.

D'après Presse-Environnement du 23 Décembre 1988.

* SUISSE

La forêt convalescente

L'état de santé de la forêt suisse s'est amélioré en 1988 : "seulement" 43% des arbres seraient atteints par la pollution atmosphérique contre 56% en 1987. L'amélioration paraît sensible au niveau des feuillus (33% d'arbres atteints, c'est-à-dire un recul de 24%), alors qu'au niveau des résineux, on assiste à un recul beaucoup plus faible (48% d'arbres atteints, c'est-à-dire 7% de recul).

L'institut fédéral de recherches forestières explique en partie ce phénomène par l'influence de conditions climatiques optimales durant la saison 87/88. Cependant, aucune conclusion générale ne peut encore être tirée.

D'après AFP Sciences du 1er décembre 1988.

* EUROPE

Argent de poche

Le budget de la CEE, adopté le 15 décembre dernier, n'a accordé à l'environnement que 0,008% des crédits de paiement de la Communauté. La somme prévue initialement était encore inférieure, et ce n'est que devant l'insistance des eurodéputés qu'elle a atteint 37 M d'écus (1 écu vaut aux alentours de 7 FF).

Au rang des actions prévues à long terme, la protection et le rétablissement de biotopes menacés abritant des espèces en danger, l'amélioration de la comparabilité des statistiques et des données sur l'environnement, la lutte contre la pollution transfrontalière, la protection et la gestion des eaux par les déchets, etc.

L'imagination des députés compensera évidemment le peu de moyens mis à leur disposition... L'argument vaut pour la France, il vaudra pour l'Europe et probablement aussi pour la Haute Autorité Planétaire...

D'après Presse-Environnement du 13 janvier 1989.



* EUROPE

A quand les piles "sales" consignées ?

Les piles et les accumulateurs contenant des substances dangereuses vont bientôt et peut-être, être pourchassées et éliminées : le Parlement européen demande une directive communautaire. Il s'agirait d'interdire la commercialisation des piles polluantes (comme celles contenant plus d'1% de leur poids en mercure), de prévoir des dégrèvements fiscaux pour la promotion des piles propres et enfin, d'organiser la récupération de certaines piles (types : oxyde de mercure, nickel-cadmium, oxyde d'argent, zinc-air) par un système de consigne.

D'après Presse-Environnement du 13 janvier 1989.

* FRANCE

A quand le poisson en droguerie ?

En août dernier, le préfet du Rhône a interdit la vente des poissons du Rhône par les pêcheurs professionnels, du fait des taux élevés de PCB décelés dans leur chair (supérieurs à 2mg/kg, la norme française). Lesquels pêcheurs ne commercialisaient déjà plus de poissons depuis environ deux ans, à la suite de résultats d'analyses faisant état de taux très élevés (environ 5 mg/kg).

La Fédération Rhône Alpes de la Protection de la Nature (FRAPNA) a demandé que l'information sur la toxicité des poissons soit largement diffusée, en particulier auprès des pêcheurs amateurs.

D'après Presse-Environnement du 9 décembre 1988.

Un prochain n° du Courrier de la Cellule Environnement fera le point sur cette question.

* EUROPE

Des sous pour la méditerranée

La Commission européenne soumet au Conseil un programme (le MEDSPA) destiné à financer des projets en faveur du renforcement de la protection de l'environnement des régions méditerranéennes. Ce programme, qui s'étendra de 1989 à 1999, ne retiendra que des projets d'un intérêt commun à plusieurs pays méditerranéens et présentant un caractère d'urgence.

D'après Presse-Environnement du 9 décembre 1988.



* FRANCE

Les substituts des CFC sous contrôle

Parmi les plus importantes industries chimiques qui produisent des CFC, quatorze ont entrepris de renforcer leur coopération en matière de recherche de substituts aux CFC.

Depuis un an déjà, ces firmes sont associées dans un programme qui teste la toxicité de trois substituts possibles. La nocivité sur l'environnement des huit nouvelles substances concernées par le nouveau programme sera également testée. Ces nouveaux produits seraient commercialisés en 1994 ou 1995.

D'après Presse-Environnement du 9 décembre 1989.

Histoire de ne pas tomber de Charybde en Scylla...

* FRANCE

Les biotechnologies, un risque majeur ?...

Le Premier Ministre, Michel Rocard, a demandé au tout nouveau Collège de la prévention des risques technologiques de lui fournir d'ici la fin 1989 un avis sur l'organisation de la prévention dans le domaine des biotechnologies.

M. Rocard, qui a présidé à l'Hôtel Matignon à l'installation de cette instance créée le 8 février à l'initiative du secrétaire d'Etat chargé de la Prévention des risques technologiques et naturels majeurs, a également demandé aux douze "sages" de se pencher sur "l'art de mieux communiquer sur les problèmes de risques" et "l'amélioration des rapports entre l'homme et les risques".

"Le facteur humain doit être traité avec autant de soin que la composante technique du risque technologique", a-t-il déclaré en soulignant que "la rigueur dans l'exercice des responsabilités est à la base de la prévention des risques. La prévention des risques technologiques doit être considérée par nos sociétés comme un enjeu majeur pour assurer la sauvegarde de l'homme et de l'environnement."

Composée de personnalités venues d'horizons aussi différents que la génétique, la sociologie, le journalisme, le syndicalisme ou encore la médecine, la physique et la magistrature, ce Collège autonome, dont la présidence a été confiée à un membre du Conseil d'Etat, M. Paul Gardent, aura à sa disposition un budget d'étude de 4 millions de francs. Il a pour tâche essentielle d'évaluer les actions de prévention, de suggérer les améliorations nécessaires et d'alerter le gouvernement en rendant éventuellement publiques ses recommandations.

D'après AFP-SCIENCES du 2 mars 1989.

* FRANCE

Spot sur la banquise

Dans le cadre du Programme National de Télédétection Spatiale (PNTS) une équipe de chercheurs appartenant à différents laboratoires du CNRS étudie les interactions océan-glace-atmosphère à partir des données du satellite d'observation SPOT. La télédétection devrait permettre d'observer les phénomènes de formation et de dégradation de la banquise, ce qui conduira à mieux saisir l'évolution du climat, et permettra de mieux appréhender le principe de l'effet de serre. Le programme national de télédétection spatiale regroupe onze organismes de recherche, dont l'INRA, et consacrera à ses recherches un budget de 5,5 MF en 1989.

D'après Presse-Environnement du 3 Mars 1989.

* INTERNATIONAL

La banque mondiale pour l'environnement

La Banque Mondiale multiplie les efforts en faveur de l'environnement. Elle avait jusqu'à présent préconisé des études sur l'impact de la déforestation en Afrique, en Asie et en Amérique latine et financé des programmes de reboisement et de gestion des ressources forestières. Désormais, l'environnement sera intégré dans tous les programmes de développement économique.

Un plan d'action pour Madagascar a inauguré cette nouvelle démarche. L'étude préliminaire, faite en collaboration avec les malgaches, a donné lieu à la création d'une Charte pour l'Environnement, en passe de devenir une loi nationale.

Par ailleurs, le département Environnement de la Banque Mondiale a mis sur pied un groupe de travail pour encourager les projets de prévention et d'intervention en cas de catastrophe naturelle, en collaboration avec les Nations-Unies. Ce programme tend à réduire les risques naturels de 50% au cours des 10 prochaines années.

Enfin, au cours d'un discours prononcé à Manille le 16 février dernier, le président de la Banque a déclaré que "la Banque Mondiale va désormais aider les pays à poursuivre un objectif de "pollution zéro" dans le cadre des projets qu'elle finance. Elle est prête à collaborer avec les pays du Tiers-Monde pour réaliser les investissements que suppose une gestion propre et économique des déchets".

D'après Presse-Environnement du 23.12.88 et du 23.02.89.

* EUROPE

Je plie, et ne romps pas...

Le roseau est à l'honneur en Europe, puisque sept sites ont été retenus pour servir de cadre à la réhabilitation de celui qui occupe "les humides bords des royaumes du vent". En France, c'est la baie d'Audierne qui accueillera les nouvelles roselières. Une commission de travail mise en place pour suivre la gestion de l'opération s'attachera également à étudier la faune et la flore qui accompagnent le roseau. Les chênes n'ont qu'à bien se tenir...

D'après Presse-Environnement du 20 janvier 1989.

* AMAZONIE

L'Europe s'inquiète

Le Parlement Européen a fait part dernièrement de son inquiétude face aux graves dangers que présente pour les ressources naturelles, l'environnement et la préservation de l'atmosphère, la destruction de la forêt amazonienne au Brésil. Rappelons que le Brésil est le seul des 42 pays tropicaux à avoir refusé le plan d'action de la FAO en faveur des forêts tropicales.

D'après Presse-Environnement du 27 janvier 1989.

* EUROPE

Petite cylindrée écologique

Le 24 novembre dernier, les douze Ministres de l'Environnement ont signé un accord sur les normes d'admission des gaz d'échappement des voitures de petite cylindrée. Il s'appliquera aux voitures mises en vente à partir d'octobre 1992. En France, 65% du parc automobile est concerné. Brice LALONDE a déclaré que cet accord complétait "le feu d'artifice des mesures prises par la France et l'Europe dans les dix derniers mois", concernant la protection de l'Environnement. C'est pourtant le même accord qui en juillet dernier, avait été dénoncé par la France. Il s'agissait sans doute alors d'un pétard mouillé...

D'après Presse-Environnement du 2 décembre 1988.

* FRANCE

Le Mont Ventoux et l'Iroise, réserves de la biosphère

Le Bureau du Comité Français du MAB (Man and Biosphere) a reconnu au Mont Ventoux le statut de "territoire associé au réseau national des Réserves de la Biosphère", pour une durée de trois ans à partir du 13 février 1989.

Cette décision permettra aux gestionnaires de l'aménagement et de l'équipement du Mont Ventoux de poursuivre les actions déjà entreprises, et précisément de localiser et de promouvoir la mise en place de zones à protection renforcée, dans le but de sauvegarder la diversité biologique dans cette région d'un grand intérêt écologique.

Au bout de cette période de trois ans, le territoire devrait acquérir définitivement le titre envié de Réserve de la Biosphère.

Pour sa part, la "Réserve de la Biosphère de l'Iroise" a été intégrée dans le réseau international des Réserves de la Biosphère du MAB.

* ETATS-UNIS

De nouvelles bactéries fixatrices de l'azote

Les chercheurs du Boyce Thompson Institute ont découvert une nouvelle bactérie photosynthétique fixant l'azote. Cette bactérie, qui nodule la tige de la légumineuse tropicale Aeschynomene, a été provisoirement baptisée Photorhizobium thompsonum.

Par ailleurs, quatre souches de bactéries anaérobies strictes hydrolysant la cellulose et fixant l'azote ont été isolées de sols forestiers et de boues d'étangs. Leur appartenance taxonomique n'a pas encore été établie, mais on suppose qu'elles pourraient jouer un rôle important dans certaines conditions écologiques.

D'après le Bulletin des Biotechnologies -INRA- n°43, fév.1989.

* EUROPE

L'agriculture de demain sera aussi biologique

Au cours d'un débat organisé en novembre dernier par l'Institut pour la Recherche et l'Application en Agriculture Biologique, le directeur du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricoles a déclaré que la réforme des fonds structurels favoriserait "la reconversion de l'agriculture vers des productions qui utilisent beaucoup moins d'intrants chimiques et qu'au travers de la politique de qualité recherchée, les produits agricoles biologiques seraient directement visés". Les textes publiés par la Commission de Bruxelles donnant une existence légale européenne à l'agriculture biologique allaient dans le même sens et permettent aujourd'hui d'espérer de nouvelles orientations vers une agriculture européenne plus soucieuse de protéger l'environnement.

D'après Agra-France du 3 décembre 1988.

* ETATS-UNIS

Protéger aussi les plantes

En décembre dernier, le Centre pour la Conservation des Plantes a rendu publique une étude selon laquelle 680 espèces de plantes vont disparaître d'ici à la fin du siècle dans le Sud des Etats-unis et dans les régions à forte urbanisation. La destruction de l'habitat, l'urbanisation, l'industrialisation, l'extraction massive des ressources et l'utilisation abusive des sols sont les principales causes d'extinction des espèces menacées. Pour sauver les 253 espèces qui risquent de disparaître dans les 5 ans qui viennent, il faudrait investir 3 à 4 millions de dollars...

D'après AFP-Sciences du 8 décembre 1988.

* INTERNATIONAL

Téléphone vert

L'Université de l'Iowa (USA) et l'Académie Lénine des Sciences Agronomiques (URSS) ont signé un accord de recherche pour une durée de cinq ans. C'est un événement puisque cet accord est le premier du genre. Parmi les thèmes qui seront abordés au cours de l'année 89, plusieurs concernent l'environnement : l'analyse de l'érosion des sols, le devenir des substances chimiques de l'agriculture dans l'environnement, et les biotechnologies. L'accord prévoit des échanges de délégations et de chercheurs, ainsi que le développement de programmes de recherche communs.

D'après doc. de la Mission Scientifique de l'Ambassade de France à Washington.

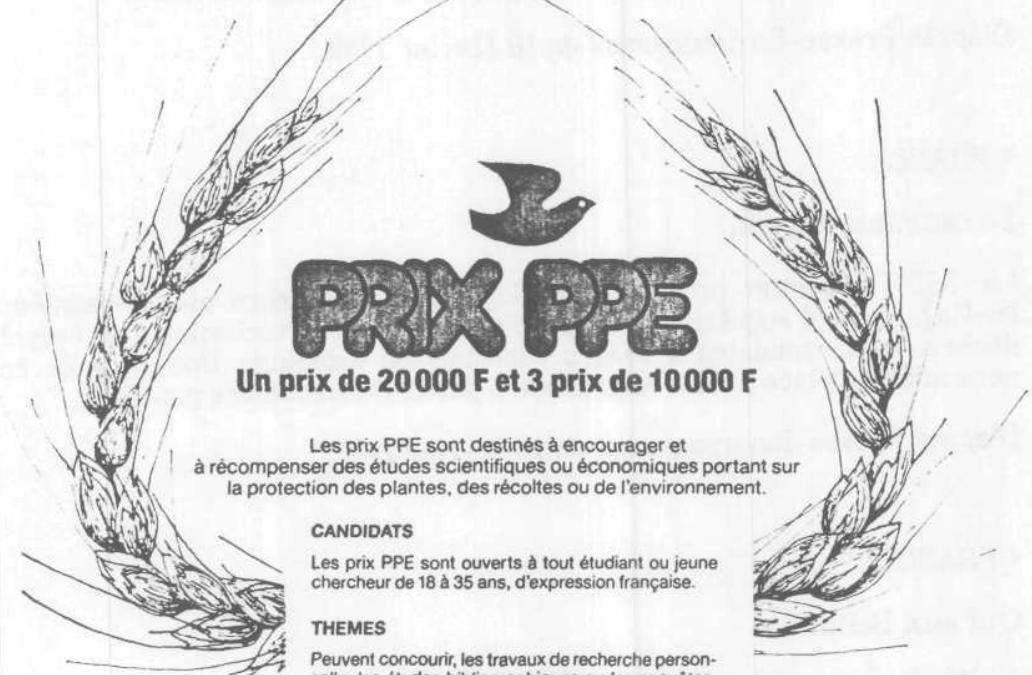


* FRANCE

Les CFC ne passeront pas

Le 7 février dernier, le Ministre de l'Industrie et le Secrétaire d'Etat à l'Environnement ont signé cinq conventions avec les principaux utilisateurs et producteurs de CFC (= chlorofluorocarbones, pour qui ne connaîtrait pas encore ces méchants gaz qui détruisent notre couche d'ozone). Les fabricants français d'aérosols ont accepté de réduire de 90% leur consommation de CFC d'ici à 1991, une performance lorsqu'on sait qu'ils sont les principaux consommateurs de ces produits (54% du volume utilisé). Cet accord dépasse les conditions de réduction prévues par le protocole de Montréal, qui prévoyait une réduction de 20% en 1993 et de 50% en 1999. Mais la couche d'ozone n'attend pas et nécessité fait loi...

D'après Presse-Environnement du 10 février 1989.



PRIX PPE
Un prix de 20000 F et 3 prix de 10000 F

Les prix PPE sont destinés à encourager et à récompenser des études scientifiques ou économiques portant sur la protection des plantes, des récoltes ou de l'environnement.

CANDIDATS
Les prix PPE sont ouverts à tout étudiant ou jeune chercheur de 18 à 35 ans, d'expression française.

THEMES
Peuvent concourir, les travaux de recherche personnelle, les études bibliographiques ou les enquêtes, ainsi que les études réalisées dans un pays en voie de développement. Ces travaux, achevés depuis moins de 3 ans, doivent obligatoirement s'inscrire dans l'un des thèmes suivants :

*"Contribution à l'amélioration des interventions en lutte phytosanitaire raisonnée ou intégrée".
A titre d'exemple : dynamique des populations épidémiologie, seuils de nuisibilité, avertissements agricoles, modélisation...*

"Apports de la protection phytosanitaire des cultures ou des récoltes à la qualité des denrées alimentaires".

"Le volume des pertes de production dues aux ravageurs, maladies ou mauvaises herbes, avant ou après récolte".

**PROTECTION
DES PLANTES &
ENVIRONNEMENT**

1, rue Gambetta - 92100 Boulogne - France
Tél. (1) 46.05.05.51

courrier de la cellule environnement n°7
LES BREVES DE LA CELLULE - Avril 89

* FRANCE

Un verre d'eau, s'il vous plaît

Prenez une source d'eau dans le Morbihan. Remplissez des bouteilles et collez dessus l'étiquette Katell Roc. Voilà pour le bonheur des buveurs d'eau bretons. Mais lisiers et engrais aidants, l'eau devient impropre à la consommation et les agriculteurs bretons travaillant les terres autour des captages et peut-être peu attirés par cette boisson universelle, refusent de geler les quelques hectares nécessaires au maintien de la source. Il ne reste plus à Katell Roc qu'à trouver d'autres sources, ailleurs... Dommage pour la commune du Lizio.

D'après Presse-Environnement du 10 février 1989.

* FRANCE

Le cadmium recyclé

La SAFT, premier producteur mondial d'accumulateurs nickel-cadmium (piles Ni-Ca), vient d'acquérir les droits d'utilisation de la technologie de recyclage des déchets et accumulateurs usagés contenant du cadmium. Une unité de recyclage sera mise en place près d'Angoulême à partir de septembre prochain.

D'après Presse-Environnement du 10 février 1989.

* FRANCE

Oui aux Ballons

Au 31 décembre 88, les deux tiers des communes concernées par l'aire du futur parc des Ballons des Vosges avaient adhéré au projet, qui passera donc devant la Commission Nationale des Parcs Naturels. Le parc des Ballons des Vosges sera inauguré en mai prochain. Cependant, avant d'adhérer, 20 communes de la vallée de la Thur demandent à ce que soit réglé le problème de Braunkopf, un projet de gros centre de loisirs auquel s'opposent les écologistes. Pour l'instant, toutes les procédures administratives sont bloquées, jusqu'à la fin d'une étude approfondie sur le site, et les investisseurs s'impatientent. Les communes demandent à ce que le Parc prenne position sur cette question. Un premier embarras avant même d'exister...

D'après Presse-Environnement du 3 février 1989.

* FRANCE

Appel à témoins

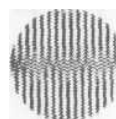
"Pourquoi certaines espèces de pucerons prolifèrent-elles en atmosphère polluée, par exemple sous le vent des grandes villes, comme Londres et même Paris, ou le long des autoroutes suisses ?"

C'est une question que l'on peut légitimement se poser et à laquelle un chercheur de l'INRA a tenté de donner des réponses en lançant un appel à témoins dans les colonnes de la revue "Phytoma-Défense des Cultures" (n° 398, mai 1988). Il y a eu dans les mois qui ont suivi de nombreux commentaires et remarques sur la question, sans que rien cependant ne soit publié alors, les conditions atmosphériques de l'été 88 (pluvieux) n'ayant pas permis aux insectes ravageurs de se multiplier en trop grand nombre.

Dans le prochain numéro de la même revue, un dossier complet sera présenté sur le sujet.

L'auteur du dossier réitère son appel à témoins, et invite les éventuels observateurs à communiquer leurs remarques.

Contact : JP. MOREAU
Station de Zoologie
INRA
Route de St-Cyr
78000 VERSAILLES



Note d'Information

Paris, le 1er avril 1989

LES TRESORS CACHES DU PATRIMOINE GENETIQUE
DE LA PLANETE

Voici 15 ans à l'occasion d'une expédition franco-argentine en Patagonie destinée à recenser les ressources génétiques végétales sauvages, des botanistes redécouvraient une sorte de roseau nain cryophile inféodé aux hautes terres, *Calamus glacialis* L. Les Patagons, selon une tradition ancestrale presque oubliée, y taillaient des flûtes servant exclusivement aux rites funéraires de leurs parents accidentellement morts de froid.

Des études routinières de physiologie végétale ont, contre toute attente, révélé que ce petit roseau libérait spontanément et en période diurne des quantités notables d'ozone. Sous l'égide de l'Institut National Argentin de Biotechnologie, une équipe pluridisciplinaire comportant plusieurs chercheurs français, a depuis lors réussi en mêlant les techniques traditionnelles de la sélection et celles plus modernes du génie génétique (notamment l'amplification génique dirigée) à multiplier par environ un facteur 1 000 la quantité d'ozone dégagé.

Les performances d'un clone obtenu très récemment sont tellement prometteuses que les instances internationales envisagent la culture systématique de cette plante extraordinaire sur le continent Antarctique. Deux stations terrestres, l'une en Terre de Graham, l'autre en Terre Adélie (gérée par des chercheurs de l'INRA) regrouperont les essais de cultures hydroponiques sous abri. Une troisième expérience, bien plus originale, va consister à créer des champs artificiels sur les superpétroliers désarmés du fait de leur fragilité et coulés, volontairement sur les hauts-fonds bordant le continent Antarctique.

3 000 hectares seront dès 1990 couverts de ce *Calamus glacialis* L. transformé, grâce à un intense effort de la Communauté Mondiale. On espère d'ici 3 à 4 ans atteindre les 10 000 hectares et ainsi produire suffisamment de gaz à bon compte pour combler le trou récemment décelé dans la couche d'ozone, au-dessus de Pôle Sud.

